

Titre : Surveillant sauveteur
Secteur de travail : Primaire, 1^{er} et 2^e cycle
Supérieur immédiat : Adjointe à l'administration générale
Unité : Unité administrative scolaire
Statut : Août à juin 2021 (saisonnier). Tâche à 90 % du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
Classe salariale : Surveillant sauveteur

■ SOMMAIRE

La personne titulaire de cet emploi doit assister l'enseignant dans les techniques de nages et assurer la surveillance et la sécurité de tous les baigneurs. Doit administrer les premiers soins au besoin.

■ RESPONSABILITÉS ET TÂCHES CARACTÉRISTIQUES

1. Assure la sécurité des utilisateurs dans l'enceinte de la piscine.
2. Fait respecter les règlements.
3. Prodigue les premiers soins au besoin.
4. Participe à la démonstration des techniques aquatiques
5. Corrige les styles de nage.
6. Évalue les élèves.
7. Veille au prêt de matériel.
8. Range adéquatement les accessoires et les équipements de la piscine aux endroits appropriés.
9. Effectue des surveillances d'études (au besoin)
10. Se réfère au supérieur immédiat pour le travail à effectuer lors des journées pédagogiques.
11. Effectue toute autre tâche à la demande de son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

■ EXIGENCES

Scolarité et expérience

- Secondaire V ou l'équivalent
- Certification Sauveteur National piscine délivrée par la société de sauvetage
- Certification Moniteur en sécurité aquatique délivrée par la Société canadienne de la Croix-Rouge (un atout).

Aptitudes et qualités recherchées

- Adhère aux valeurs du projet éducatif du Collège Jean de la Mennais et en fait la promotion. Vigilance
- Rigueur
- Autonomie et bon jugement
- Débrouillardise
- Entregent, habiletés dans les relations interpersonnelles (approche client) et diplomatie

■ Entrée en fonction

Août 2020

■ Modalités de mise en candidature

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature pour ce poste doit faire parvenir une lettre de motivation ainsi que son curriculum vitae au plus tard le jeudi 27 août 2020, 16 h à Mme Joannie Stébenne à stebennej@jdlm.qc.ca

Le Collège Jean de la Mennais souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.